

**Secrétaire** : Dominique Simonnet - TPH La Rochelle - Tél / 05.46.41.42.93  
**Secrétaire adjoint** : Benjamin Essayan - Trésorerie de St Aigulin - Tél / 05.46.04.80.43  
**Trésorier** : Claudine Gautronneau - Trésorerie de Rochefort Municipale - Tél / 06.37.01.35.17  
**Trésorière adjointe** : Marguerite Guillard - SIE Marennes - Tél / 05.46.85.83.58

## **CAPL N° 2 du 05 JUIN 2012** **Tableaux d'avancement catégorie B**

La CAPL s'est tenue le 05 juin 2012 pour présenter les tableaux d'avancement au grade de contrôleur 1ère classe et contrôleur principal des finances publiques au titre de l'année 2012.

### TABLEAU D'AVANCEMENT DES CONTROLEURS 1ère CLASSE ANNEE 2012

Sur les 38 agents qui figuraient sur la plage d'appel statutaire, la direction a sélectionné 20 agents dont 4 au bénéfice de l'âge.

### TABLEAU D'AVANCEMENT DES CONTROLEURS PRINCIPAUX ANNEE 2012

Sur les 34 agents qui figuraient sur la plage statutaire, la Direction a sélectionné 7 agents dont 4 au bénéfice de l'âge.

Rappel des conditions statutaires pour accéder à ces promotions :

Pour le passage au grade contrôleur 1ère classe et contrôleur principal les agents doivent être classés au 6ème échelon de contrôleur 2ème classe ou 1ère classe avec un an d'ancienneté dans le grade et justifiant d'au moins cinq années de services effectifs dans le grade.

Suite à des revendications portées par FO sur les promotions de fins de carrière les agents âgés de 58 ans et plus au 31/12 peuvent également bénéficier de ces promotions s'ils remplissent les conditions statutaires et s'ils remplissent les conditions suivantes :

- être noté au moins une fois dans le grade de sélection
- ne pas avoir fait l'objet d'une marge d'évolution négative au cours des 3 années qui précèdent (une note de -0.01 n'est pas considérée comme une note d'évolution négative) ni de mesures disciplinaires ou de sévères critiques sur leur manière de servir.

Ces tableaux proposés par la Direction locale devront être validés en CAP Nationale

Les agents seront promus au grade de contrôleur 1ère classe au 01/01/2012 où à la date à laquelle les conditions sont remplies.

La date d'effet de promotion pour les contrôleurs principaux est le 31/12/2012.

FO a voté contre ces listes.

C'est un vote de principe car FO estime que le contingentement des promus n'est pas suffisant. FO revendique que tous les agents qui remplissent les conditions statutaires devraient accéder au grade supérieur sans condition de restrictions budgétaires.

*Les élus de FO DGFIP 17,  
Dominique Simonnet, Eliette Grattepanche  
Sandrine Lagier ( Expert )*